

# Louis XIV

par Éric Deschodt

INÉDIT



biographie



Extrait de la publication

 folio  
biographies

FOLIO BIOGRAPHIES  
collection dirigée par  
GÉRARD DE CORTANZE

# Louis XIV

par

Éric Deschodt

Gallimard

*Crédits photographiques*

1, 3, 7, 12 : Photo Josse/Leemage. 2, 5 : Archives Gallimard Jeunesse. 4 : MP/Leemage. 6 : Bulloz/RMN. 8, 9 : Gérard Blot/RMN. 10 : Franck Raux/RMN. 11 : Christian Jean — Jean Schormans/RMN.

© *Éditions Gallimard, 2008.*

Né en 1937, Éric Deschodt a été journaliste à la RTF, *Jours de France*, *Spectacle du monde*, *Valeurs actuelles*, et collabora longtemps au *Quotidien de Paris* et au *Figaro Magazine*. Écrivain, il a publié une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels des biographies de Saint-Exupéry, Gide, Agrippa d'Aubigné, Barrès, ainsi qu'une dizaine de romans, dont *Le roi a fait battre tambour*, *Le Royaume d'Arles*, *Le Scorpion d'or*. Sa biographie consacrée à Attila, publiée chez Gallimard dans la collection « Folio biographies », lui a valu le prix Coup de cœur en poche 2006, décerné par *Le Point*.



# Miracle

Trente-troisième roi de France depuis Hugues Capet (y compris Henri VI d'Angleterre, sacré roi de France à Paris en 1431 avant d'être le vaincu de la guerre de Cent Ans), Louis XIV, dit le Grand, est né le 5 septembre 1638 au Château-Neuf\* de Saint-Germain-en-Laye, dans la « chambre du roi », décorée par Simon Vouet. La chaleur était étouffante.

Il était temps. Les parents du nouveau-né, Louis XIII et Anne d'Autriche, étaient mariés depuis vingt-deux ans ! Point de passion entre eux. Le roi avait attendu quatre ans pour approcher la reine... Après quoi elle avait fait quatre fausses couches. À trente-sept ans, elle n'était plus jeune et la santé du roi, qui avait le même âge, n'était pas bonne. Aussi la grossesse de la reine avait déclenché une attente passionnée — passionnée

\* Bâti par Philibert Delorme sous le règne d'Henri II, et agrandi par Louis Métezeau, architecte d'Henri IV, ce Château-Neuf n'existe plus. Tombant en ruine sous Louis XV, on en entreprit la démolition sous Louis XVI entre 1777 et 1782. Le Château-Vieux, reconstruit par Pierre Chambiges pour François I<sup>er</sup>, englobe un donjon du temps de Charles V et une chapelle du temps de Saint Louis. Il domine toujours la Seine et la plaine du Vésinet.

autant qu'inquiète puisque, selon la loi salique, il fallait un garçon. Faute d'enfant mâle, le trône irait au frère du roi, Gaston d'Orléans, dont l'inconséquence, la veulerie et le goût de la trahison sont restés célèbres.

En ce temps-là, le roi était tout. Gaston d'Orléans au pouvoir, c'est le vice qui montait sur le trône. Il fallait un garçon !

La naissance d'un dauphin fut donc saluée comme un miracle. Devant le berceau de son fils, Louis XIII dira à l'ambassadeur de Venise :

Voici un effet miraculeux de la grâce du Seigneur Dieu, car c'est bien ainsi qu'il faut appeler un si bel enfant après mes vingt-deux années de mariage et les quatre malheureux avortements de mon épouse<sup>1</sup>.

La France entière retentit de *Te Deum*. Le bébé fut sur-le-champ appelé Louis-Dieudonné. Deux ans plus tard naîtra un second garçon, Philippe, duc d'Anjou, le futur « Monsieur » — moins dangereux pour son frère que ne l'avait été l'oncle Gaston pour leur père.

Miracle ? Le mot, de nos jours, peut sembler disproportionné. Il l'était moins au XVII<sup>e</sup> siècle, qui fut religieux comme aujourd'hui on ne peut plus l'imaginer : l'Europe baignait alors dans un christianisme des plus fervents. Louis XIII, lui-même très dévot, avait fait vœu de consacrer la France à la Vierge s'il obtenait une postérité. Et le sentiment monarchique n'avait jamais été plus fort. Quant à

\* Les notes bibliographiques sont regroupées en fin de volume, p. 284.



la triple exception républicaine de la Confédération helvétique, des Provinces-Unies hollandaises et de Venise, elle n'était pas contagieuse.

Louis XIV fut un bel enfant, robuste, remuant et avenant. Il adorait sa mère. Son père, semblait-il, fut seul à s'en plaindre — mais Louis XIII se plaignait de tout —, qui disait en substance à Richelieu, son tout-puissant ministre : « Je suis très mal satisfait de mon fils, dès qu'il me voit il crie comme s'il voyait le diable... » Il ne le verra pas longtemps.

Louis XIII mourut le 14 mai 1643, âgé de quarante-deux ans, trois semaines après le baptême de Louis qui avait quatre ans et huit mois. La marraine était la princesse de Condé ; le parrain, Mazarin.

« Comment vous appelez-vous à présent ? » aurait demandé le roi après le sacrement. « Louis XIV, mon papa. — Pas encore, mon fils, mais peut-être bientôt\* ». » Il n'y fallut que vingt et un jours.

La majorité du roi était fixée à treize ans. Une régence s'ouvrait. Elle revenait à la reine mais son patriotisme espagnol l'ayant fait comploter plusieurs fois contre la France, Louis XIII avait fait en sorte de l'encadrer étroitement. Il avait nommé à ses côtés son frère Gaston lieutenant-général du royaume, et flanqué cet étrange attelage d'un conseil dont c'est un euphémisme de dire qu'il en

\* L'anecdote est douteuse.

réduisait les pouvoirs à rien. Naturellement le testament fut cassé et Anne d'Autriche put exercer la plénitude de ses droits.

À la stupeur générale, elle choisit de s'appuyer sur le parrain de son fils, l'Italien Jules Mazarin, créature de Richelieu et de surcroît sorti de rien. Choix d'autant plus extraordinaire qu'à l'instant de mourir, Richelieu, son pire ennemi, le lui avait recommandé pour lui succéder.

La métamorphose d'Anne d'Autriche, princesse purement espagnole tout entière attachée à Madrid, en pure reine de France, choisissant le protégé d'un Premier ministre qu'elle avait exécré durant vingt ans pour succéder à sa bête noire, sur la recommandation de celle-ci, étonna l'Europe. Le sentiment maternel y eut sans doute sa part : son fils était roi de France, non de Castille ni d'Aragon.

On s'aperçut bientôt qu'une relation très forte s'était nouée entre la reine et l'Italien, au point de supposer une liaison entre eux et même un mariage secret. Car si Mazarin était cardinal, il n'était pas prêtre et pouvait convoler ; Anne aussi, qui était veuve. Rien n'a jamais été prouvé ; des soupçons persistent chez les amateurs de ragots. Quant à Louis, malgré l'impatience de gouverner par lui-même qui allait le saisir adolescent, il témoigna toujours à l'égard de son parrain non seulement le plus grand respect, mais aussi une affection remarquable de tous, qui sera jugée excessive.

Louis XIV n'eut de son père qu'un souvenir diffus, mais Anne d'Autriche eut sur son fils une influence déterminante dans deux domaines au

moins, et non des moindres : le politique et le religieux.

Louis resta avec les femmes jusqu'à l'âge de sept ans. Très simplement, il jouait avec la fille d'une femme de chambre de sa mère. La petite faisait la reine et il la servait, tantôt page, tantôt valet. Alertée, sa mère lui interdit de singer les domestiques, et lui trouva des compagnons plus appropriés : le fils du duc de Coislin, le jeune Vivonne, fils du marquis de Mortemart, d'autres rejetons de grandes familles...

Le roi est sérieux, patient, maître de soi, montre un bon cœur. On le trouve un peu lent. On dira un jour qu'il couvait sa future autorité. Son frère, le duc d'Anjou, est plus vif. Ils se chamaillent souvent.

Ils partageaient au Louvre une chambre minuscule. Se réveillant un matin, Louis crache comme d'habitude pour se rincer la bouche, car on ne se lavait guère les dents dans les années 1640... Le glaviot mal dirigé tombe sur le lit de Philippe. Philippe, incontinent, riposte, Louis réplique en pissant sur son frère. Philippe lui rend la politesse. « Lorsqu'ils n'eurent plus de quoi cracher ni pisser, ils en vinrent aux mains<sup>2</sup>. » Alors on les sépara.

Louis manifeste de bonne heure le goût de l'autorité.

Un jour, sa mère le voyant bouder l'apostrophe : « Voyez ce qu'il fait beau voir, le roi qui boude et qui ne dit mot ! » La réponse royale fut : « Je parlerai un jour si haut que je me ferai entendre<sup>3</sup>. »

Mais la reine sait se défendre, un autre jour que Louis fait l'insolent elle lui dit : « Je vous ferai bien voir que vous n'avez point de pouvoir et que j'en ai un. Il y a trop longtemps que vous n'avez été fouetté. Je veux vous faire voir que l'on fouette à Amiens comme à Paris<sup>4</sup>. »

On a dit que ses études avaient été négligées et qu'il ne savait rien. C'est faux.

Il avait cinq ans et demi lorsqu'en mai 1644 l'abbé Hardouin de Beaumont de Péréfixe, futur archevêque de Paris, fut nommé son précepteur. Mais Hardouin était de petite santé, et il n'était pas suffisant de prêcher à son élève une fermeté sans faille, l'exhortant à tenir lui-même le timon de l'État, sans autrement le contrôler. Le futur archevêque fut débordé par son pupille.

Le roi tournant au cancre, la reine, comme toujours, appela Mazarin en renfort, complétant ses multiples titres en le nommant « surintendant au gouvernement et à la conduite de la personne du roi et de celle de M. le duc d'Anjou ». Mais le cardinal ne pouvait pas être partout.

Quatre années passèrent encore et, en 1652, on fit venir à la rescousse La Mothe le Vayer, déjà précepteur de Philippe, pédagogue confirmé, dont la grande autorité faisait espérer des miracles...

On l'a compris, l'enfant Louis XIV n'aimait guère l'étude. Il préférait la vie au grand air. Bien plus physique que cérébral, il raffolait de danse, de jeu de paume, de chasse, de jeux guerriers, d'exercices militaires, jusqu'à devenir un véritable athlète à la

fin de son adolescence. Sans pour autant se glorifier de ses ignorances. Au contraire, il éprouva toute sa vie un sentiment d'infériorité envers les beaux esprits, l'avouant du reste ingénument, simplicité qui fut l'un de ses charmes.

Si Louis manquait d'application, il ne restera pas inculte. Il apprit le latin sans déplaisir. À treize ans, il pouvait traduire spontanément plusieurs chapitres des *Commentaires* de César consacrés à la guerre des Suisses. Louis aimait l'histoire.

Tous les princes de l'époque pratiquaient la danse et jouaient au moins d'un instrument, le plus souvent du luth, jugé le plus élégant des instruments à cordes ; Anne d'Autriche s'y exerçait avec assiduité, Louis XIII en était virtuose.

Louis fut donc mis au luth à l'âge de neuf ans, ayant pour maître Germain Pinel en 1647. Il n'y rechigna pas, se montra consciencieux mais non enthousiaste. Sans doute préférerait-il déjà la guitare, instrument d'origine arabe, d'abord espagnol, très commun outre-Pyrénées, passé à Naples et vite devenu le grand outil des saltimbanques montés en force d'Italie dans le sillage de Mazarin\*, qui aurait voulu faire de Paris une nouvelle Rome, inspirée de la Rome baroque du pape Urbain VIII.

Louis joue de la guitare depuis sa toute petite enfance, dès l'âge de deux ans, dit-on. Chaque semaine, Tiberio Fiorelli, personnage essentiel, inventeur de Scaramouche, se rend au Louvre. « Il

\* C'est du moins la thèse soutenue par Philippe Beaussant dans son *Louis XIV artiste*, Payot, 1999.

arrivait avec son chien, son chat, son singe, son perroquet, et naturellement sa guitare [...]. Il prenait le petit roi sur ses genoux et l'y faisait danser<sup>5</sup>. » Un jour, ayant trop ri, Louis lui aurait pissé dessus.

Deux ans passent. 1650 commence. Louis a douze ans et déclare que c'est de la guitare qu'il veut jouer. Le scandale est grand chez les raffinés pour qui, face au luth, suave et mélancolique, la grossière guitare n'est bonne qu'à stimuler les tré-pignements des rustres dans les bouges d'Andalousie et de Campanie. Mais Louis est déjà le roi, auprès duquel les raffinés ne sont pas grand-chose.

On lui recrute pour enseignant un natif de Cadix dont l'origine est tempérée par un nom bien français, Bernard Jourdan de La Salle. Trois ans plus tard, il voudra mieux. Alors Mazarin frappera un grand coup, faisant venir de Mantoue Francesco Corbetta, le plus grand virtuose de son temps, qui écrira pour son pupille un traité intitulé *La Guitare royale*. D'après Mme de Motteville, Louis se donnait tous les jours des concerts à lui-même.

Il grandissait coupé du monde comme la plupart des enfants royaux, tandis que rien n'allait plus pour son royaume, ni à l'extérieur ni à l'intérieur.

# Première Fronde

La guerre de Trente Ans — catholiques contre protestants —, commencée en 1618, ravage toujours l'Allemagne et coûte toujours plus cher. Pourquoi ? Les catholiques étaient emmenés par le titulaire du Saint Empire romain germanique, Ferdinand II de Habsbourg, dont la victoire aurait aussi sûrement étouffé la France que celle de Charles Quint cent ans plus tôt s'il était venu à bout de François 1<sup>er</sup>.

Le grand dessein de Richelieu, « abaisser la maison d'Autriche », commandait la défaite de l'Empire. Le salut de la nation l'emportant sur la religion, Richelieu, pourtant cardinal romain, a soutenu les ennemis du pape avec le plein assentiment du Roi Très Chrétien Louis XIII. Mazarin, comme lui prince de l'Église, suivait la même voie.

Jusqu'en 1635, la France s'était contentée de subventionner les ennemis de l'Empire, dont le principal était la Suède de Gustave-Adolphe. Le roi suédois, grand capitaine, taillait régulièrement en pièces les Autrichiens et les Allemands qui lui étaient opposés. Mais il est tué à Lutzen le 16 no-

vembre 1632, ayant eu le temps avant de mourir d'écraser Wallenstein, ultime recours de Ferdinand.

L'empereur, sauvé par ce trépas, reprend le dessus. Les protestants, très affaiblis, signent avec lui une série de traités, laissant la France, en première ligne, payer de sa personne. Louis XIII, en 1635, déclare la guerre à son beau-frère, Philippe IV d'Espagne, principal suppôt de l'Empire, dont il est partie prenante, et le plus proche de ses frontières.

Les débuts sont désastreux. Les Espagnols franchissent la frontière du nord en 1636, s'emparent de Corbie. Leurs éclaireurs arrivent devant Paris, où Richelieu prend tous les risques pour enrayer la panique, se montrant dans la rue, lui qui est détesté, pour raffermir les courages. Les Espagnols ne poussent pas plus loin. On se demande encore pourquoi.

Il faudra attendre sept ans la victoire éclatante à Rocroi, dans les Ardennes, le 19 mai 1643, cinq jours après la mort de Louis XIII, du duc d'Enghien, cousin de Louis XIV et bientôt prince de Condé, pour dissiper la menace espagnole.

À l'intérieur, la ruine galope. Les impôts de guerre saignent le pays. Un aberrant système fiscal entretient en outre un gâchis énorme. D'une quarantaine de millions de livres vers 1630, le budget de l'État monte à 120 millions en 1634, et bondit à 208 millions en 1635. La misère générale multiplie les révoltes. Révoltes antifiscales baptisées « émotions ».

Elles éclatent dès 1635, touchent la Guyenne, le Périgord, le Poitou, le Limousin, le Maine,



l'Auvergne... Dans les années 1640, une série de mauvaises récoltes relance ces mouvements. La Normandie, l'Anjou, la Guyenne, le Languedoc, le Rouergue, la Provence, le Dauphiné « s'émeuvent ».

Toutes les classes sont impliquées dans ces soulèvements, des seigneurs aux paysans. On disait : « Le roi ne sait pas », et l'on s'en prenait à ses agents, tous confondus de près ou de loin avec ses percepteurs. Que savait le roi ? Il allait sur ses douze ans...

Sa mère est visée et surtout Mazarin, qui sera bientôt plus détesté que Richelieu ne l'avait été. Un désir éperdu de paix tenaille le pays. La victoire de Rocroi laisse croire qu'elle est proche : des pourparlers s'ouvrent avec l'Empire à Münster et Osnabrück, en 1644. Mais les conversations s'éternisent et les opérations continuent.

Le gouffre financier se creuse encore, de nouvelles taxes s'imposent. Les désespoirs s'avivent. Le premier président du Parlement de Paris, Mathieu Molé, s'élève officiellement contre la guerre interminable qui épuise la France. Un conflit se dessine entre la couronne et les pouvoirs intermédiaires, essentiellement constitués par les officiers royaux. Ces derniers sont propriétaires d'offices héréditaires, autrement dit de places ou fonctions achetées à l'État. Depuis Henri IV, ces offices sont grevés d'un droit appelé *paulette* — du nom de son inventeur, le financier Paulet — qui en garantit la transmission

à leurs héritiers et qui est payable tous les neuf ans.

Le bail courant de la paulette expire le 31 décembre 1647, le dernier jour de cette année où Louis XIV s'est mis au luth. Mazarin devrait le renouveler pour, au moins, être tranquille de ce côté-là. Il temporise.

Dès janvier 1648, les premiers signes de la guerre civile, qui va s'ajouter à la guerre extérieure dont elle est la conséquence, apparaissent. On l'appellera la Fronde. Elle durera cinq ans et causera d'immenses dégâts. Louis XIV a neuf ans lorsque les troubles commencent, ces cinq années l'impressionneront pour la vie. Elles ancreront en lui la haine du désordre.

Du 7 au 9 janvier 1648, plusieurs centaines de marchands des rues Saint-Denis et Saint-Martin manifestent au Palais de Justice contre un édit qui taxe des bâtiments construits sans permis sur le domaine royal. Craignant d'être lynché, le premier président du Parlement se réfugie dans la Sainte-Chapelle.

Le samedi 11, sur le chemin de Notre-Dame où elle se rend à la messe, la reine est assaillie par deux cents femmes qui vocifèrent jusque dans la nef. Dans la nuit du 11 au 12, on tire dans les rues. Le 12, Louis, guéri de la petite vérole, doit se rendre à la cathédrale pour une cérémonie d'action de grâces. On l'a flanqué d'une garde imposante, dont le déploiement augmente la mauvaise humeur du peuple.

Les émeutes reprennent, sporadiques, le lendemain et le surlendemain.

Le 16 janvier, le lit de justice où Louis impose l'édit contesté est houleux. Le roi de neuf ans constate l'existence d'une bruyante opposition. Le Parlement dénonce le lendemain cet enregistrement forcé.

Les émotions retombent quelques semaines, jusqu'à ce que Mazarin se mette à souffler sur les braises.

Se décidant avec trois mois de retard, au mois d'avril, à renouveler la paulette, et sous prétexte de renflouer les caisses de l'État, il ampute de près de 50 % le revenu des officiers royaux, parlementaires exceptés car, redoutant leur capacité de nuisance, il veut se les concilier. La ficelle, beaucoup trop grosse, provoque l'union sacrée de tous les « officiers ». La contestation se radicalise.

Le 16 mai, par « l'arrêt d'Union », les parlementaires font cause commune avec les officiers spoliés et Mazarin les invite à élire des députés afin de disputer avec eux de la « réformation de l'État » dans la chambre Saint-Louis du Palais de Justice.

« Réformation de l'État » ? Anne d'Autriche, irascible, entre en fureur à l'idée que la chambre Saint-Louis ferait une « espèce de république dans la monarchie<sup>1</sup> ».

Le 16 juin, au Palais-Royal, le chancelier communique aux parlementaires la cassation de leur délibération et leur ordonne de ne plus se mêler des affaires de l'État.

Le même jour, acclamés par les Parisiens, les parlementaires confirment l'arrêt d'Union et se réunissent dans la chambre Saint-Louis.

Le 30, Anne d'Autriche, la rage au cœur, incapable de résister, fait mine d'accepter les résolutions des parlementaires.

Du 30 juin au 9 juillet, ces derniers rédigent les vingt-sept articles d'un pacte à présenter à la régente. L'ensemble établissait face à la couronne un contre-pouvoir qui l'aurait paralysée.

La régente et le cardinal ne peuvent rien pour s'y opposer. L'armée est aux frontières pour contenir les Espagnols. Et quand bien même elle aurait été disponible, rien n'aurait pu garantir son obéissance : ses chefs ne sont pas sûrs. Prince du sang tel Condé, prince étranger tel Turenne, ses généraux sont de ces féodaux contre qui la monarchie s'est construite, depuis Hugues Capet jusqu'à Richelieu inclus. La couronne devait sans cesse calmer leurs prétentions et négocier leur soutien. Puis, en ces temps de guerre permanente et faute de ces moyens de destruction massive qui réduisent à rien la valeur guerrière, le facteur humain est prépondérant : rien n'est plus irremplaçable qu'un grand capitaine. Tel chef, telle armée. On le verra tout le long du règne : avec les mêmes soldats, Villeroi sera toujours battu, Vendôme toujours vainqueur. Or la fidélité de M. le Prince — vainqueur de Rocroi, première épée d'Europe — n'est pas garantie. Il est très ombrageux, très orgueilleux, très avide, très impulsif, parfois extrava-

*Michel-Ange*, par NADINE SAUTEL  
*Modigliani*, par CHRISTIAN PARISOT  
*Molière*, par CHRISTOPHE MORY  
*Marilyn Monroe*, par ANNE PLANTAGENET  
*Mozart*, par JEAN BLOT  
*Pasolini*, par RENÉ DE CECCATTY  
*Pasteur*, par JANINE TROTÉREAU  
*Picasso*, par GILLES PLAZY  
*Shakespeare*, par CLAUDE MOURTHÉ  
*Jacques Tati*, par JEAN-PHILIPPE GUESRAND  
*Tchekhov*, par VIRGIL TANASE  
*Toussaint Louverture*, par ALAIN FOIX  
*Van Gogh*, par DAVID HAZIOT  
*Verlaine*, par JEAN-BAPTISTE BARONIAN  
*Boris Vian*, par CLAIRE JULLIARD  
*Léonard de Vinci*, par SOPHIE CHAUVEAU  
*Virginia Woolf*, par ALEXANDRA LEMASSON  
*Stefan Zweig*, par CATHERINE SAUVAT



# Louis XIV

## Éric Deschodt

Cette édition électronique du livre  
*Louis XIV* d'Éric Deschodt  
a été réalisée le 25 juin 2013  
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782070344987 - Numéro d'édition : 149621).

Code Sodis : N56052 - ISBN : 9782072493430  
Numéro d'édition : 254055.